



Le conseil municipal vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année

AGENDA

11 janvier 2020 :
Repas des aînés

22-23-28-29 février 2020 :
Carnaval de Géronce



Merci

aux « Patr'Hist. » et aux associations du village

Après la belle et émouvante exposition sur le parcours des enfants de Géronce lors de la guerre 14/18, les Patr'Hist. nous ont gratifié cette année d'une splendide manifestation sur les écoles avec l'aide des associations du village. Cet évènement a permis les retrouvailles d'anciens élèves et de nombreux remerciements sont parvenus à la mairie.

Si vous avez chez vous, au fond d'un tiroir ou dans le coin d'un grenier, un objet, un document sur l'histoire de Géronce, n'hésitez pas à en parler à la mairie ou à Jean Pascal ADAM et Jérôme PALAS, il pourra peut-être servir à une prochaine exposition ...

Les réalisations et travaux en cours...

Nouvelle Salle Communale

Les travaux de construction se termineront au mois de mai 2020 et la nouvelle salle communale devrait être utilisable au début de l'été. Les nouvelles conditions d'utilisation sont à l'étude et vous seront présentées ultérieurement. Le conseil municipal réfléchit également à l'aménagement de la place afin de faciliter l'accès et le parking tout en préservant la sécurité pour l'entrée et la sortie de l'école.

Enfouissement des Réseaux rue des Barats-rue Saint Laurent

La partie génie-civil d'enfouissement est terminée. L'entreprise procède au branchement des habitations sur le nouveau réseau. Une fois toutes les maisons raccordées les poteaux seront supprimés. Pour un meilleur confort, la mairie a réalisé un bicouche sur les tranchées en attendant qu'un revêtement définitif soit réalisé. Une étude est en cours à cet effet pour également prendre en compte les bordures, les trottoirs et le traitement des eaux pluviales.

Sécurisation

Des travaux de sécurisation du réseau électrique sont en cours actuellement sur le village. Ces travaux également esthétiques consistent à remplacer les fils nus par un câble torsadé ce qui nécessite le changement des poteaux en raison des nouvelles contraintes exercées. Les secteurs concernés sont le quartier Prat, le chemin de Dous, le chemin du moulin. Une deuxième tranche de travaux est prévue pour supprimer les derniers tronçons en fils nus existant sur le village.

Restauration du retable

La restauration du retable a pris du retard suite au décès de M. DUFON en charge des travaux. L'entreprise a été reprise par sa fille et la repose devrait être effectuée au plus tard début 2020.

Quartier Prat

L'entreprise Bourdet a terminé les travaux de « nettoyage » du Prat avec le décroustage de l'ancien terrain de tennis et l'enlèvement des souches des chênes abattus en raison de leur faiblesse. Les employés intercommunaux ont effectué avec efficacité l'ensemencement et l'ensemble a retrouvé son aspect originel.

Inscription listes électorales

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de Géronce jusqu'au 07 février 2020. Pour cela il vous suffit de vous présenter à la mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Vous pouvez également vous inscrire en ligne via votre compte France connect.

Permanence assistante sociale

Nous vous rappelons qu'une assistante sociale assure une permanence à la mairie de Géronce un lundi après-midi sur deux. Elle peut répondre à toutes les questions que vous vous posez sur les aides et les dispositifs sociaux existants. Elle reçoit uniquement sur RDV à prendre par téléphone au 05 59 10 00 70

Journée solidarité

Le succès de la journée solidarité ne se dément pas avec cette année plus de 60 participants. Cet après-midi, d'abord convivial, permet de réaliser divers travaux d'entretien parfois conséquents sur la commune. Comme d'habitude ce rendez-vous se termine (tard pour certains) par un apéritif et un repas festif. Si vous n'y avez jamais participé et que vous le souhaitez, vous pouvez à tous moment le faire savoir en mairie.

Entrée en vigueur du PLUi de la vallée de Josbaig

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Vallée de Josbaig a été approuvé et est exécutoire depuis le 14 décembre 2019. Il se substitue donc aux 6 cartes communales des communes de la vallée.

Le dossier complet du PLUi est consultable :

- dans les 6 mairies couvertes par le PLUi : Aren, Géronce, Géüs, Orin, Préchacq-Josbaig et Saint-Goin
- au pôle urbanisme de la communauté de communes du Haut Béarn (CCHB) – 9 rue Révol 64400 OLORON STE MARIE - (05.59.10.35.72)
- sur le site internet <https://www.hautbearn.fr/vivre-habiter/urbanismehabitat/plui-de-josbaig.html>

A la différence des cartes communales, le PLUi définit un zonage. Pour chaque zone, un règlement spécifique s'applique. Nous attirons tout particulièrement votre attention sur le volet «règlement» qui définit notamment les matériaux autorisés (en particulier pour les toits), les couleurs, la hauteur, la nature des clôtures etc...

Nous vous rappelons que toute construction nouvelle, extension, modification de l'aspect extérieur de votre maison, tout abri de jardin (supérieur à 5m² même démontable), tout changement de destination (grange transformée en pièce à vivre par exemple) doit faire l'objet d'une déclaration en mairie afin d'obtenir une autorisation. Il en est de même pour toute piscine d'une surface supérieure à 10m², y compris démontable ou hors sol.

Les formulaires de demande sont téléchargeables sur le site www.service-public.fr rubrique logement > urbanisme. Les dossiers sont à déposer en mairie en deux exemplaires. Le service urbanisme de la CCHB est en charge de l'instruction.

MAIRIE DE GÉRONCE

Ouverture au public : Lundi de 13h30 à 18h - Mercredi de 13h30 à 18h- Vendredi de 9h00 à 12h
commune-de-geronce@wanadoo.fr - tél : 05.59.88.04.36 - fax : 09.70.32.30.07

Retrouvez toutes ces informations et bien plus encore sur le site internet www.geronce.fr !